Image not found or type unknown

Condamnation pour chèque volé

Par **Carmen04**, le **15/05/2009** à **14:35**

Bonjour à vous!

Il y a un an, le 2 mai 2008, j'ai quitté le père de mes enfants sans le prévenir car je le craignais.
En partant, je lui ai pris un chèque pour mettre du gasoil dans ma voiture. J'ai fait le plein le lendemain, je crois, pour un montant de 50euros.
Aujourd'hui, il doit me verser 1560euros de retard de pension plus la pension pour les mois à venir seulement il me fait du chantage pour baisser cette somme. Il me menace de porter plainte pour ce chèque volé sur lequel il a fait à priori opposition et qui a été notifié sur le constat d'huissier du fait que je sois parti sans lui dire. Pour ma part, j'avais fait un renseignement judiciaire pour expliquer mon départ.
De plus, lorsque nous étions ensemble, j'avais contracté un prêt pour l'achat d'une voiture et pour qu'il soit remboursé au plus vite, il avait mis 800euros et il me réclame également 450 de réparations qui ont été faites sur celles-ci. j'ai toujours ce prêt.
Nous n'étions pas mariés, nous avons 2enfants ensemble.
Je ne sais pas quoi faire? Dois-je accepter son arrangement à l'amiable? Il veut me donner 1000euros et commencer à me donner la pension à partir de juin ainsi que me signer un papier comme quoi il ne portera pas plainte contre moi.
je ne sais plus quoi faire.Pour ma part, j'ai lancé la procédure pour faire exécuter le jugement par un huissier.
Merci de me répondre au plus vite, j'en peux plus de ces chantages et menaces!
Merci d'avance

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés